Spécificité et évolution comptable dans le secteur médico-social et social

Fiche technique

Secteurs
Social et Médico-social

Public
LOT 1 : Personnels comptables des associations médico-sociales et sociales
LOT 2 : Personnels comptables et gestionnaires de paie des petites associations

Durée
LOT 1 : 4 jours // LOT 2 : 5 jours

Organisme de formation
➲ ASKORIA

Date limite d'inscription
12/06/2020

Coût
Frais pdagogique 100 % pris en charge sur les Fonds mutualisés de Branche. 1200 euros / jours

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
LOT 1 // PARIS
Les 26 & 27 mars 2020
+ Les 23 & 24 avr. 2020
➲ **Groupe 2**
LOT 1 // PARIS
Les 6 & 7 mai 2020
+ Les 3 & 4 juin 2020
➲ **Groupe 3**
LOT 2 // PARIS
Les 26 & 27 mai 2020
+ Les 23 & 24 juin 2020
+ Le 2 juillet 2020
➲ **Groupe 4**
LOT 2 // PARIS
Les 12 & 13 oct. 2020
+ Le 17 novembre 2020
+ Les 10 & 11 déc. 2020
➲ **Groupe 5**
LOT 1 // PARIS
Les 15 & 16 oct. 2020
+ Les 19 & 20 nov. 2020
➲ **Groupe 6**

Contexte

Dans un environnement en évolution constante, les établissements des secteurs sociaux & médico-sociaux se trouvent aujourd'hui dans une période de bascule. Les effets conjugués de la décentralisation, des évolutions des politiques publiques, la réforme de l'Etat, **des nouvelles contraintes budgétaires et tarifaires, la mise en place de nouveaux outils de régulation**(ARS, CPOM, GCSMS, etc..) obligent une transformation majeure des organisations et des pratiques. Ce nouveau paysage modifie de fait la nature des relations entre les établissements et les pouvoirs publics.

Ainsi, concernant la gestion, compte tenu d'une réglementation qui ne cesse d'évoluer :

➲ *Passage d'un contrôle administratif et budgétaire a priori à un contrôle de l'efficience a posteriori*
➲ *Passage d'une tarification administrée « aux charges historiquement approuvées » à une tarification « à la ressource » et « aux prestations »*

la connaissance approfondie de la gestion comptable, budgétaire et financière constitue plus que jamais un outil indispensable pour gérer & manager, développer & négocier des projets, décider d'une orientation à court ou à plus long terme.

Face à ces nouveaux défis, l'OPCO Santé souhaite accompagner les professionnels des établissements par la mise en œuvre d'une action de formation leur permettant de comprendre l'instruction comptable et budgétaire M22Bis ainsi que le cadre légal des établissements et de maîtriser les éléments constitutifs des conventions afin de déterminer la rémunération des salariés.

Pour répondre aux enjeux des établissements, nous proposons un programme de formation adapté avec un LOT 1 pour les associations sur 4 jours et un LOT 2 pour les établissements de moins de 50 salariés sur 5 jours, avec un jour spécifique sur la gestion des paies.

Objectifs

➲ Connaître les évolutions réglementaires du secteur, les logiques budgétaires et leur donner du sens
➲ Identifier le rôle, les attributions ainsi que les logiques budgétaires des pouvoirs tarificateurs (ARS, Conseil départemental)
➲ S'approprier les principes de base de la comptabilité appliqués au médico-social et social privé et leur périodicité
➲ Travailler sur la logique comptable pour en comprendre les mécanismes

Objectifs spécifiques aux associations de – de 50 salariés

LOT 2 annulé
Les 8 & 9 oct. 2020
+ Les 9 & 10 nov. 2020
+ Le 14 décembre 2020
➔ **Groupe 7**
LOT1//PARIS
Les 12 & 13 nov. 2020
+ Les 15 & 16 déc. 2020

Interlocuteur Opco Santé

Laurnce SERRES
laurence.serres@opco-sante.fr
01.46.00.41.86

- Connaitre les éléments constitutifs des conventions collectives du travail
- Pratiquer un contrôle de gestion
- Être en mesure de coopérer et de gérer les impacts financiers

Prérequis

Etre un professionnel comptable (LOT 1)
Etre un professionnel comptable ayant des missions de gestion de paie (LOT 2)

Contenu

- Le nouveau cadre légal et le sens des réformes et des évolutions
- Le rôle et les attributions des autorités de contrôle et de tarification (ARS, Conseil départemental, Etat)
- L'articulation entre les différents financeurs
- Contrôle de l'autorisation et risques encourus
- Nouveaux outils de programmation et de planification
- Montage de dossier et réponse à appel à projet
- Les bases de la comptabilité
- Le plan comptable M22 Bis
- Les postes de bilan et du compte de résultat
- Les états financiers normalisées (EPRD, ERRD, RIA)
- Qualité et comptabilité

Contenus spécifiques aux associations de – de 50 salariés

- Les différentes conventions collectives du secteur
- Traitement de la paie
- La gestion des paies des travailleurs en situation de handicap d'ESAT
- Les incidences d'une organisation de travail sur la rémunération versée
- Concevoir des indicateurs, élaborer et suivre un tableau de bord
- Coopération et de mutualisation